



## Énoncé de travail

Décembre 2023

---

### Table des matières

1 -	Objectifs .....	2
2 -	Contexte .....	2
3 -	Résumé des travaux.....	2
4 -	Énoncé détaillé des travaux et produits livrables .....	4
5 -	Législation, codes, normes et directives .....	7
6 -	Administration et responsabilités du projet.....	7
7 -	Impact environnemental .....	7
8 -	Lieu de travail et déplacements .....	8
9 -	Calendrier .....	8
10 -	Postes de tarification de l'offre .....	8
11 -	Renseignements supplémentaires.....	8



## Énoncé de travail

Décembre 2023

---

### 1 - Objectifs

Parcs Canada (PC) est à la recherche d'un entrepreneur pour fragmenter le gravier déjà concassé dans une gravière existante, le charger, l'acheminer et l'entreposer à Nahanni Butte, dans la région du Dehcho dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O) au Canada.

Le présent contrat comprendra tous les travaux connexes, y compris, mais sans s'y limiter, la fragmentation, le chargement, la livraison et l'entreposage à partir de la gravière désignée et le site de livraison indiqué ci-dessous.

### 2 - Contexte

L'emplacement du site se trouve à Nahanni Butte, une collectivité isolée (100 habitants) qui n'est accessible qu'en été grâce à une barge et en hiver grâce à un pont de glace. La collectivité possède des installations pour l'hébergement et offre des services limités.

Le gravier sera utilisé pour la consolidation de sous-fondations d'un lot existant pour des projets de développement futur.

Parcs Canada (PC) a décidé d'effectuer cette opération durant les saisons froides et pendant la période où le pont de glace est accessible. Celle-ci est prévue pour février 2024 (ou dès que les limites de poids le permettent), en fonction des conditions météorologiques. La capacité maximale du pont de glace est généralement de 40 000 livres. L'entrepreneur doit vérifier toutes les capacités et restrictions des routes d'hiver pendant l'exécution de ce projet.

### 3 - Résumé des travaux

L'entrepreneur devra faire ce qui suit :

- Se rendre au lieu de ramassage désigné, muni de l'équipement nécessaire pour fragmenter et charger le granulat à partir d'un monticule préconcassé dans la gravière (route du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest [GTNO]) au **kilomètre 146** sur **Liard Highway** : consulter l'**annexe « A »**.
- Acheminer 300 m<sup>3</sup> (taille de 20 mm) de granulat au lot désigné adjacent au lot 17, plan 4522 dans les limites municipales de Nahanni Butte, dans les T.N.-O. Une carte du point de livraison a été fournie à l'adresse suivante : **Annexe « A »**.
- Examiner les possibilités et les limites de l'itinéraire de livraison, y compris les horaires, les dimensions du transport et les limites de poids. Planifier les livraisons en conséquence afin de garantir que toutes les étapes sont achevées en toute sécurité et dans les délais impartis. Vérifier si des permis sont éventuellement nécessaires, déposer une demande et les payer le cas échéant.
- Recueillir et examiner les renseignements disponibles pour confirmer les conditions, les contraintes et les occasions existantes liées à ce site.



## **Énoncé de travail**

Décembre 2023

---

- Participer à la réunion de lancement du projet en mode virtuel avec l'équipe de PC après l'attribution du contrat et être présent aux réunions quotidiennes sur place pendant le transport des matériaux.
- Demander un permis d'exploitation pour travailler dans le village de Nahanni Butte (le cas échéant).
- Garder le site sécurisé et propre pendant toute la durée du projet, et réaliser un nettoyage exhaustif à la fin du projet.
- Obtenir tous les permis et les autorisations nécessaires auprès du Department of Highways du GTNO et respecter les normes de transport.
- Obtenir tous les permis requis pour ces travaux auprès de toutes les autorités gouvernementales et de la municipalité de Nahanni Butte.
- Maintenir une communication quotidienne avec le chargé de projet de PC et la collectivité sur l'exécution du contrat, en rapportant le nombre de chargements transportés chaque jour et en communiquant toute information pertinente.
- Respecter scrupuleusement les limites de vitesse établies par la municipalité de Nahanni Butte, en maintenant une vitesse maximale de 20 km/heure pour les gros camions de transport et les équipements à l'intérieur du village.
- Réduire au minimum les perturbations en veillant à ce que les travaux soient le moins dérangeant possible, notamment en évitant d'acheminer des chargements de granulats après 19 heures.
- Si possible, réduire la hauteur des monticules de gravier à 20 pieds (6,09 m) en fonction de l'espace disponible.



## **Énoncé de travail**

Décembre 2023

---

### **4 - Énoncé détaillé des travaux et produits livrables**

#### Services requis :

#### **Extraction/démantèlement des monticules existants dans la gravière :**

- L'entrepreneur fournira des photos de l'état d'avancement des travaux et des mises à jour à des intervalles réguliers et convenus d'avance.

#### **Transport vers le site :**

L'entrepreneur assume la responsabilité de la livraison en toute sécurité et en temps voulu de tout ce qui est nécessaire à l'achèvement du projet, y compris l'équipement, les matériaux et la main-d'œuvre.

Il doit vérifier quels équipements peuvent être loués et utilisés localement, ainsi que ceux qui devront être acheminés sur le site.

Il n'y a pas de route permanente vers Nahanni Butte. L'accès se fait uniquement par voie d'eau ou par l'emprunt d'une route d'hiver. PC considère que la route d'hiver est l'option la plus rentable.

L'entrepreneur examinera les possibilités de livraison à la municipalité de Nahanni Butte, en tenant compte des restrictions de poids et de taille, des périodes d'ouverture et de fermeture des routes et des éventuels permis nécessaires.

- Il lui incombe de confirmer la praticabilité de l'itinéraire choisi pour la livraison et de surveiller les éventuelles fermetures et les modifications des restrictions.
- Il doit également déterminer les meilleures dates et heures et le meilleur itinéraire en vue de livrer tous les matériaux et l'équipement nécessaires à l'exécution du projet.
- De plus, il doit recueillir tous les renseignements pertinents sur la route d'hiver afin d'assurer l'acheminement en toute sécurité et en temps voulu de tous les matériaux, les modules et l'équipement requis. Les renseignements pertinents peuvent englober les périodes d'ouverture et de fermeture de la route d'hiver, des conseils en matière de sécurité pour la route d'hiver, les restrictions de poids maximum et les largeurs de chargement autorisées sur la route d'hiver, ainsi que les délais prévus pour la capacité de charge maximale. PC peut compléter ces renseignements en s'appuyant sur les connaissances locales.
- Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de vérifier si des permis sont requis pour les véhicules et l'équipement. Il lui incombe également de prendre toutes les



## **Énoncé de travail**

Décembre 2023

mesures nécessaires pour obtenir les permis requis et s'assurer qu'ils sont approuvés et obtenus avant d'arriver sur le tronçon de route ou au point de chargement concerné.

En raison de l'éloignement géographique de cette collectivité, l'hébergement, l'équipement et des matériaux peuvent ne pas être facilement disponibles sans planification préalable.

- L'entrepreneur est tenu de s'assurer que tous les matériaux et l'équipement nécessaires sont disponibles localement ou transportés sur le site, puis enlevés après l'achèvement des travaux.
- Il est important de vérifier la disponibilité des hébergements à Nahanni Butte, surtout durant les périodes de festivals et d'événements communautaires où ils peuvent être rares. Il est conseillé de réserver l'hébergement.
- Il incombe à l'entrepreneur de veiller à ce que tous les matériaux, l'équipement et la main-d'œuvre nécessaires soient présents sur le site au moment voulu.

### **Travaux sur le site : entreposage du gravier :**

L'entrepreneur a la responsabilité de gérer correctement le site, en assurant la sécurité de tous les travailleurs et de la collectivité durant l'exécution du contrat.

- Il est impératif de maintenir le site propre et ordonné tout au long de la livraison et de l'entreposage. Tout l'équipement doit être stocké de manière sécurisée pour prévenir tout dommage ou toute perte.
- La sécurité des matériaux et de l'équipement relève de la responsabilité de l'entrepreneur pendant toute la durée du projet.
- En cas de fermeture de routes dans le cadre de l'exécution du contrat, l'entrepreneur doit en informer le chargé de projet de PC ainsi que la collectivité.

### **Exigences générales (coûts à inclure dans **Services requis**)**

#### **a. Permis**

- i. Il est essentiel d'examiner minutieusement les règlements administratifs de cette collectivité et de s'assurer que le plan du site est conforme à toutes les normes requises.
- ii. Il convient de demander en amont les permis de construction et d'aménagement pour éviter tout retard dans le projet, le cas échéant.
- iii. Il est également nécessaire de faire la demande des autres permis éventuellement nécessaires et de les payer.
- iv. Toutes les inspections nécessaires doivent être organisées pour répondre aux exigences des permis.
- v. Enfin, il est important de rectifier tout défaut constaté par les responsables de l'inspection, l'équipe de conception-construction et PC.



## Énoncé de travail

Décembre 2023

---

**b. Services publics temporaires et installations sanitaires**

- i. L'entrepreneur est responsable de l'accès aux installations sanitaires appropriées et à l'eau potable sur le chantier pour tous les travailleurs impliqués dans ce projet.

**c. Sécurité et tenue des lieux**

- i. L'entrepreneur est tenu d'élaborer, de mettre en œuvre et de respecter des procédures de travail sécuritaires spécifiques au projet à toutes les étapes des travaux. Un responsable de la sécurité doit être nommé pour superviser le projet du début à la fin. Avant le démarrage des travaux, il est nécessaire de soumettre un plan de sécurité et un calendrier à des fins d'examen à PC, à la collectivité de Nahanni Butte et au Department of Highways du GTNO. Des personnes chargées du signalement doivent être déployées sur les routes proches du site d'entreposage et là où c'est nécessaire pour la sécurité.
- ii. L'entrepreneur doit se conformer à toutes les exigences en vertu de la partie II du *Code canadien du travail*.
- iii. Il devra respecter également toutes les exigences de l'Occupational Health and Safety Act, de ses règlements et du code des T.N.-O.
- iv. Au moins une personne détentrice d'une certification en secourisme doit être présente sur le site pendant l'exécution du projet.
- v. À la fin de chaque journée de travail, le site doit être rangé et sécurisé. Tous les déchets doivent être éliminés de manière appropriée, conformément aux règlements administratifs (le cas échéant) et aux exigences à l'échelle locale. La responsabilité de la sécurité du site, de l'équipement et des matériaux incombe à l'entrepreneur jusqu'à l'achèvement substantiel des travaux.
- vi. L'entrepreneur doit également s'assurer que tous les déchets, les matériaux excédentaires et l'équipement sont retirés du site à la fin des travaux.
- vii. Enfin, il devra procéder au nettoyage final du site en enlevant tous les matériaux de construction, équipements et déchets restants.

**d. Sous-traitants et fournisseurs**

- e. Il est nécessaire que l'entrepreneur coordonne et gère les besoins de tous les sous-traitants et fournisseurs impliqués dans la réalisation de ce projet.

**f. Clôture**

- i. Il devra fournir un registre des quantités livrées.

**g. Documentation**

Lorsque les produits livrables et les soumissions incluent des rapports, des spécifications et des calendriers, un (1) exemplaire doit être remis au gestionnaire de projet en format électronique PDF. Des exemplaires en format original et des copies papier peuvent être exigés sur demande.



## Énoncé de travail

Décembre 2023

---

Les produits livrables doivent être présentés dans un format facilement accessible à toute l'équipe, comme le PDF. Toutes les spécifications respecteront les normes du gouvernement du Canada, y compris les cartouches. Ces renseignements seront fournis.

### 5 - Législation, codes, normes et directives

L'entrepreneur doit tenir compte de toutes les normes et de tous les codes en vigueur, y compris, mais sans s'y limiter, la documentation technique suivante et les codes correspondants. Toute la documentation et tous les codes doivent correspondre à l'édition la plus récente approuvée par le gouvernement fédéral :

- *Loi sur les parcs nationaux du Canada et règlements*
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*
- *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*
- Occupational Health and Safety Act de l'Alberta, règlements et code
- *Code du travail du Canada, partie 2*
- Règlements administratifs, codes, normes et règlements locaux, provinciaux et municipaux reconnus comme ayant compétence sur le territoire domanial où les travaux sont effectués et dont les exigences sont plus strictes que celles mentionnées ci-dessus.
- Métrisation : Les projets doivent être conformes à la pratique des dessins en unités métriques et aux unités internationales (unités SI) publiées par la Commission du système métrique Canada.
- Normes du Department of Infrastructure du GTNO sur le transport, la sécurité routière et l'entreposage.

### 6 - Administration et responsabilités du projet

L'entrepreneur devra faire ce qui suit :

- Assumer le rôle d'entrepreneur principal, en orchestrant le travail de l'ensemble de l'équipe, y compris les sous-experts-conseils et les sous-traitants nécessaires.
- Effectuer des examens minutieux de l'assurance de la qualité tout au long des étapes de planification et de mise en œuvre.
- Élaborer un calendrier détaillé et un plan d'exécution du projet. Fournir des comptes-rendus périodiques sur l'état d'avancement des travaux.
- Participer aux réunions requises, soit en personne, soit de manière virtuelle.

### 7 - Impact environnemental

Le mandat de PC est de protéger et de mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et d'en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à assurer l'intégrité écologique et commémorative de ces lieux pour les générations d'aujourd'hui et de demain et ce, au nom de la population canadienne.



## Énoncé de travail

Décembre 2023

---

Bien que ce projet ne soit pas localisé dans un parc national et ne soit pas soumis à ces normes spécifiques, il est essentiel de réduire au minimum l'impact environnemental durant son exécution.

### **8 - Lieu de travail et déplacements**

Les frais de déplacement, de carburant, d'hébergement et de repas sont à la charge de l'entrepreneur.

### **9 - Calendrier**

Tous les travaux doivent être achevés au plus tard le **15 mars 2024**.

### **10 - Postes de tarification de l'offre**

Dans votre offre, vous fournirez les postes de tarification suivants pour évaluation, qui sont inclus dans le tableau de l'offre fourni (APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS) :

- Installation et désinstallation.
- Excavation et fragmentation des matériaux au km 146.
- Livraison de granulats à l'emplacement désigné à Nahanni Butte. Livraison de 300 m<sup>3</sup> (20 mm) de granulat à Nahanni Butte, de la fosse désignée au lot désigné.
- Dans le cadre du plan de participation autochtone (APPENDICE 3 - ÉVALUATION DU PLAN D'AVANTAGES POUR LES AUTOCHTONES), indication des segments du contrat qui seront exécutés en recrutant des travailleurs autochtones, en nouant des partenariats avec des entreprises autochtones, en proposant des formations aux personnes autochtones, et en faisant appel à d'autres services fournis par des acteurs autochtones.

### **11 - Renseignements supplémentaires**

Les renseignements suivants sont inclus dans le présent énoncé de travail.

- Annexe « A » : Emplacement de la gravière et lieu de livraison





**Annexe « A »**

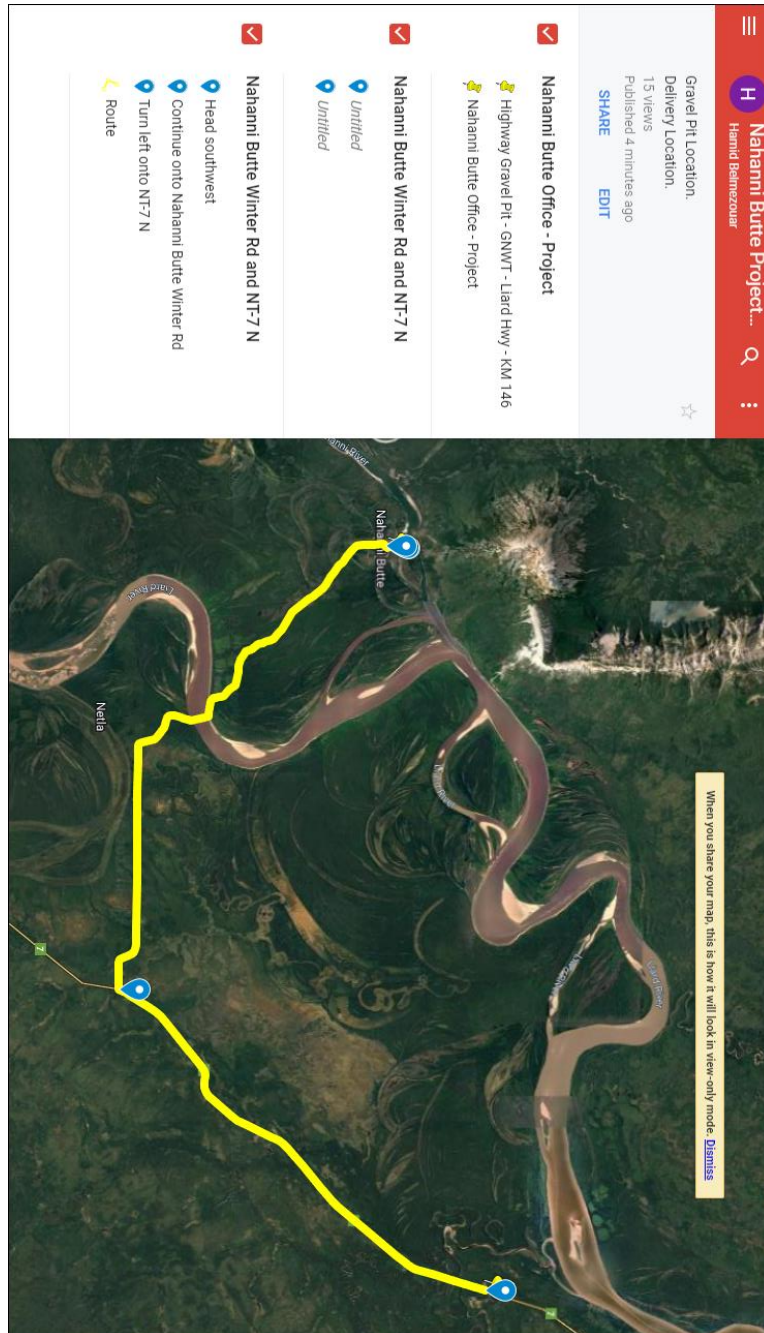
**Emplacement de la gravière**

<https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1ELCsjUnQiGjEVzM-NYNT4naAYnjJXso&usp=sharing>



# Énoncé de travail

Décembre 2023

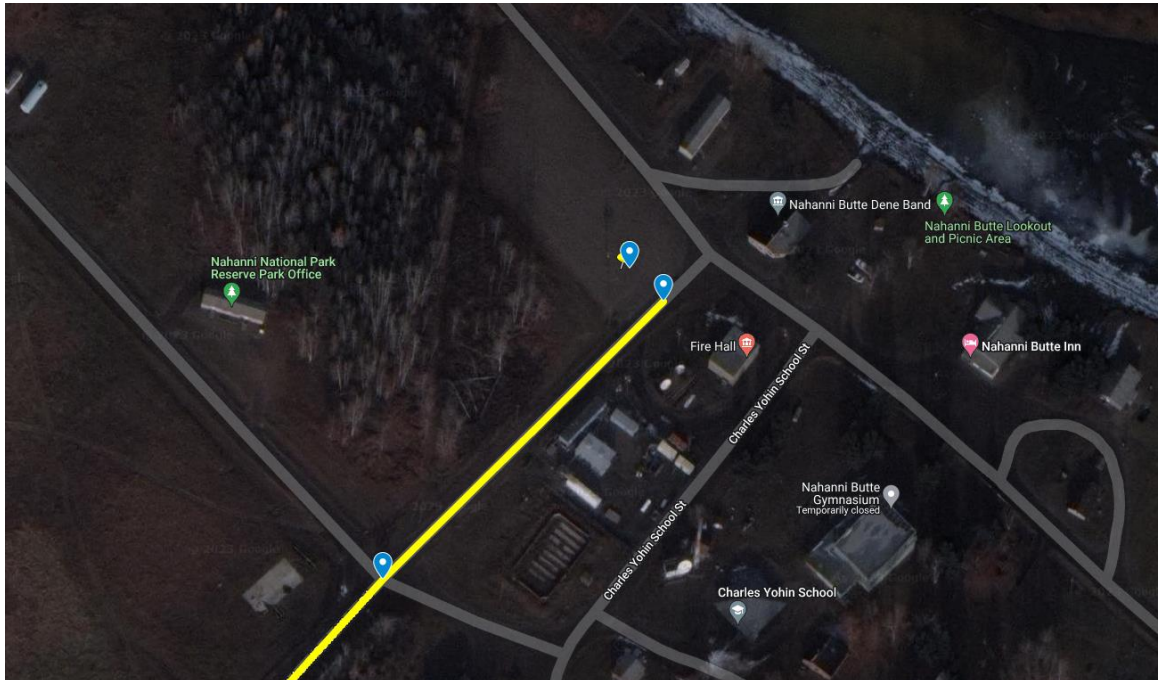


Nahanni Butte – Site de livraison (emplacement exact à confirmer)  
<https://maps.app.goo.gl/QjEm1pVtD17WaaLQA>



## Énoncé de travail

Décembre 2023



**Emplacement de la gravière (emplacement exact à confirmer)**

<https://maps.app.goo.gl/He1AGx38yZ47YwoUA>

